

## Licence professionnelle Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier

### Parcours type : Métier de l'immobilier dans la construction et la gestion immobilière

| Responsable  | Descriptions  | Informations  |
|--|---|---|
| Elodie OOSTERLYNCK<br>elodie.oosterlynck@univ-amu.fr | Type de diplôme : Licence professionnelle<br><br>Domaine : Droit, Économie, Gestion<br><br>Nombre de crédits : 60 | Droits d'inscription : 170 €<br>(formation initiale en 2018/2019)<br><br><a href="http://formations.univ-amu.fr">http://formations.univ-amu.fr</a><br><br>Composante : Faculté de Droit et de Science Politique |

#### OBJECTIFS

La licence professionnelle a pour objectif de spécialiser et de professionnaliser les étudiants afin qu'ils puissent accéder à de postes à responsabilité dans les différents secteurs de l'immobilier. Ils peuvent choisir de devenir syndic de copropriété, administrateur de biens, promoteur immobilier, agent immobilier, négociateur immobilier, expert immobilier, responsable de service immobilier dans les collectivités locales, les services HLM, les banques et les administrations publiques.

Cette licence, qui accueille une diversité d'étudiants venant de BTS Négociation immobilière ou Professions immobilières, d'IUT ou recherchant une reconversion professionnelle, leur offre une formation unique, complète (couvrant un large champ de compétences et de métiers) et attractive (recrutement immédiat sur le marché du travail).

Les étudiants diplômés disposent de la carte de transaction et de gestion immobilière qui leur permet de s'installer en tant qu'agent immobilier, marchand de biens et promoteur immobilier. La spécificité des matières immobilières enseignées permet aux étudiants d'être autonomes dans les différents secteurs d'activités couverts par la licence professionnelle.

#### COMPÉTENCES VISÉES

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences professionnelles lui permettant d'accéder à des postes de responsabilité et d'encadrement dans la profession immobilière. Elle offre, grâce à la diversité des modules enseignés, les connaissances nécessaires à une bonne technicité et une parfaite autonomie dans les domaines de la transaction et de la gestion des immeubles, de la copropriété, de la conception et commercialisation de programmes immobiliers. Le diplômé saura :

- évaluer les activités immobilières des personnes publiques et des collectivités territoriales ;
- réaliser des expertises immobilières ;
- rechercher et estimer des biens immobiliers à vendre

- ou à louer et en assurer la promotion commerciale ;
- décider des programmes et des réalisations immobilières en fonction des opportunités et des besoins d'une clientèle potentielle,
- coordonner ou superviser les différentes opérations de la réalisation
- organiser et animer le travail d'une équipe
- connaître les méthodes d'évaluation et de diagnostic des immeubles.
- analyser et traiter des dossiers relatifs à des opérations de conception de programmes de construction, de transactions immobilières, de gestions immobilières.
- maîtriser l'organisation et le fonctionnement de la copropriété et d'exercer les fonctions de syndic de copropriété.
- mesurer l'impact des obligations d'information et de conseil des agents immobiliers, marchands de biens ou professionnels immobiliers.
- concevoir et réaliser des opérations immobilières, de promotion immobilière ou de commercialisation dans la vente d'immeuble.

#### RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation en apprentissage

#### PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

BAC+2

#### PRÉ-REQUIS RECOMMANDÉS

- BTS Professions immobilières
- BTS Négociation immobilière
- DUT Techniques de commercialisation
- DUT GEA
- 2<sup>ème</sup> année de licence de droit

#### STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Le stage et le projet tutoré sont intégrés dans le cursus de formation occupant chacun une UE distincte. Les

## Licence professionnelle Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier

### Parcours type : Métier de l'immobilier dans la construction et la gestion immobilière

objectifs, la méthode de confection et de rédaction, les évaluations du rapport de stage et du projet tutoré sont définis dans un module méthodologie des projets. Le stage fait l'objet d'une convention formalisée, d'une évaluation par le tuteur, et d'un rapport de stage. Le projet tutoré consiste dans un travail de recherche, de réflexion structurée et de rédaction détaillée sur une problématique relative au secteur immobilier.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Ouverte à la formation initiale et continue, la formation est organisée en présentielle exclusivement de 17 à 20h et le samedi matin, afin de permettre aux formations continues de suivre les enseignements.

La formation s'organise autour d'enseignements fondamentaux et techniques. Les étudiants doivent faire un stage de 12 semaines dans une entreprise.

### FORMATION ET RECHERCHE

Les étudiants sont initiés à la recherche à travers la rédaction d'un mémoire, sur le thème de leur choix, en rapport avec leur projet professionnel et leur stage. Les étudiants participent également au colloque annuel organisé par le GREDIAUC (Groupe de Recherches et d'Étude du Droit de l'Immobilier, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de la Construction), Les Entretiens de droit immobilier.

Le GREDIAUC est né de la fusion de 2 anciens laboratoires de recherches en droit immobilier : le CREDI (Centre de Recherches et d'Études en Droit Immobilier) d'une part et le CEJU (Centre d'Études Juridiques d'Urbanisme) d'autre part, début des années 2000, avec la volonté de créer un laboratoire autour de l'étude de l'immeuble dans ses aspects les plus divers, sans s'attacher à la classique césure entre le Droit privé (Section 01) et le Droit public (Section 02).

Le laboratoire se veut donc dès son origine comme une entité d'étude transversale, afin de pouvoir analyser l'immeuble dans toutes ses dimensions, sans cloisonnement réducteur.

### ENSEIGNEMENTS

#### SEMESTRE 1 - LP ACTIVITÉS JURIDIQUES : MÉTIERS DU DROIT DE L'IMMOBILIER : MÉTIERS DE L'IMMOBILIER DANS LA CONSTRUCTION ET LA GESTION IMMOBILIÈRE

- Droit des biens, régime foncier et urbanisme (6 cr)
  - Propriétés, droits réels - contentieux immobilier
  - Cadre administratif (cadastre, conservation des hypothèques) et cadre juridique de la propriété immobilière (société civile)
  - Planification urbaine
  - Urbanisme
- Déontologie professionnelle (6 cr)

- Financement immobilier
- Fiscalité des professions immobilières
- Réglementation des professions immobilières
- Langues (3 cr)
  - Anglais
- Construction et copropriété (8 cr)
  - Responsabilité des constructeurs
  - Assurance construction / promotion immobilière
  - Lotissement
  - Promotion immobilière
  - Fiscalité de la construction
  - Droit et pratique de la copropriété
- Aménagement et opérations immobilières des collectivités publiques (3 cr)
  - ZAC
  - Constructions sur le domaine des personnes publiques et marchés publics
  - Opérations sur tissus urbains existants
  - Logement social
- Gérance (4 cr)
  - Baux d'habitation / baux professionnels, mixte et meublés
  - Baux commerciaux
  - Régimes matrimoniaux

#### SEMESTRE 2 - LP ACTIVITÉS JURIDIQUES : MÉTIERS DU DROIT DE L'IMMOBILIER : MÉTIERS DE L'IMMOBILIER DANS LA CONSTRUCTION ET LA GESTION IMMOBILIÈRE

- Cession, transaction et transmission des immeubles (8 cr)
  - Voies d'exécution et saisies immobilières
  - Cessions à titre onéreux
  - Transmission à titre gratuit par succession et libéralités
  - Cessions forcées de droit public (expropriation, préemption...)
  - Fiscalité
  - Négociation immobilière
- Expertise (4 cr)
  - Diagnostics (amiante, xylophages, sécurité, superficie...)
  - Procédures et méthodes d'expertise / Evaluation immobilière / Expertise des baux
- Rapport de stage / Rapport d'activité (9 cr)
- Projet tutoré (9 cr)
  - Mémoire
  - Méthodologie du mémoire

### CONTACTS ORIENTATION

Visitez les sites :

- [suiv.uiv-amu.fr/contact](http://suiv.uiv-amu.fr/contact)
- [formations.uiv-amu.fr](http://formations.uiv-amu.fr)

